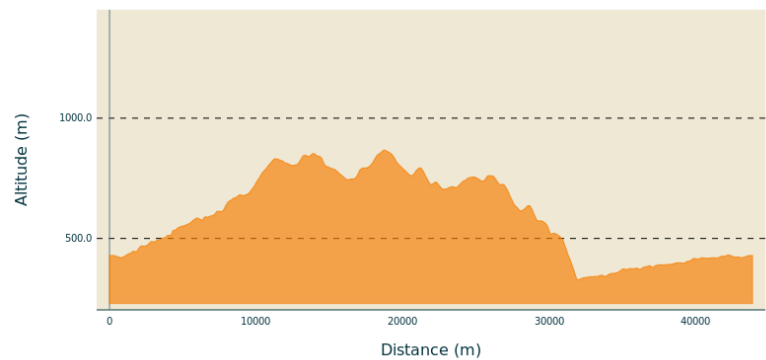


# Boucle Nord - VTT FFC N°3 Noir

Val Eyrieux - LE CHEYLARD

## Profil altimétrique



Altitude min 327 m    Altitude max 867 m

## Infos pratiques

- Pratique : VTT
- Durée : 3 h
- Longueur : 43.9 km
- Dénivelé positif : 912 m
- Difficulté : Très difficile
- Type : Boucle
- Thèmes : Sommet et points de vue
- Accessibilité : Recommandé pour le VAE

# Itinéraire

**Départ :** Quartier La Gare, panneau VTT FFC, Le Cheylard

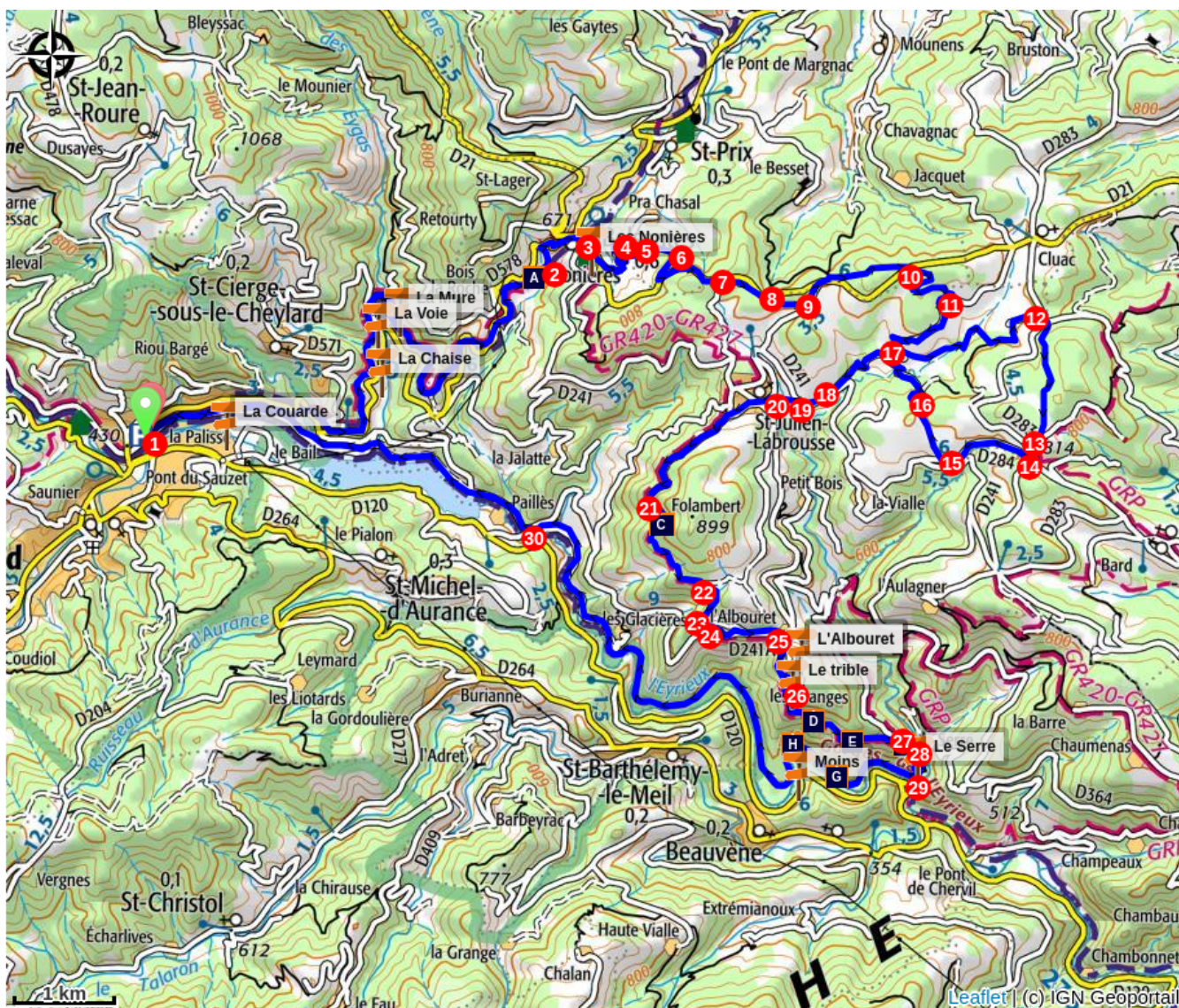
**Arrivée :** Quartier La Gare, panneau VTT FFC, Le Cheylard

**Balisage :** ► VTT Circuit local

Communes : 1. LE CHEYLARD 2. SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD 3. NONIERES 4. SAINT-PRIX 5. SAINT-JULIEN-LABROUSSE 6. SAINT-JEAN-CHAMBRE

Suivre le balisage VTT FFC ► N°3 Noir.

1. 0 km : Face au panneau FFC, aller à droite, puis à l'embranchement *La Couarde*, prendre direction *Les Nonières*
2. 7km90 : Monter la piste à gauche, après la maison *Baudon* récupérer la *D 578*, puis aller à droite.
3. 8km58 : Prendre la *D 21*, direction *Vernoux-en-Vivaraïs*, à l'embranchement *La Croix*, prendre direction *Fialy*.
4. 9km65 : A la fourche monter à droite
5. 10km01 : Après la maison, prendre la piste de gauche.
6. 10km48 : Prendre à droite et continuer sur la piste, puis monter à gauche sur la *D 21*.
7. 11km46 : Descendre la petite route à droite, à l'intersection *Les Combes* prendre direction *St Julien-Labrousse*.
8. 12km24 : Faire 20 m sur la route et récupérer le chemin à droite.
9. 12km55 : Prendre à gauche sur la route, traverser la *D 21* et prendre la piste en face. Faire 20 m et au croisement des pistes continuer tout droit.
10. 13km74 : Couper la *D21* et aller en face. Suivre le sentier thématique « *Un pays et ses arbres* ».
11. 14km86 : Descendre la petite route à droite sur 1 km, puis à la maison *Taboul*, aller sur la piste à gauche. Descendre jusqu'au pont en bois et remonter le chemin. Traverser le hameau *Le Grand Bouveyron*, puis suivre sur 200m la petite route goudronnée.
12. 17km20 : Monter le petit sentier à droite, puis de la route aller à droite. A l'intersection des routes prendre à gauche puis la piste à droite.
13. 18km45 : Descendre par la route à droite.
14. 18km72 : Descendre la *D284* en direction de *St-Julien-Labrousse*.
15. 15/ 19km85 : Monter la piste de droite.
16. 16/ 20km65 : A l'intersection prendre la piste à droite et continuer sur la gauche. Traverser le camping à la ferme. Poursuivre par la route.
17. 21km50 : A l'intersection des routes, descendre la route de gauche.
18. 22km33 : Prendre la piste à droite.
19. 22km78 : Traverser la route et descendre la piste en contrebas.
20. 23km55 : Retraverser la route en direction de la salle des fêtes du village. Aller tout droit, dépasser le stade, puis suivre à gauche la direction de *Folembert*. (table d'orientation).
21. 25km31 : Poursuivre sur la route en direction de *Chalencon*.Après les maisons, continuer tout droit par le GR rouge-blanc, direction *Chalencon*.
22. 26km27 : A la piste prendre à gauche.
23. 26km74 : Quitter la piste et prendre un single à droite.
24. 27km30 : A la sortie du chemin prendre la piste à droite et suivre le single à droite.
25. 27km78 : Monter la route à gauche.
26. 28km5 : A *L'Albouret* descendre la route, puis le sentier à droite direction *Chalencon 10,4 km*. A l'embranchement *Trible*, monter la route direction *Chalencon 10 km*. (GR rouge-blanc)
27. 29km26 : Prendre à droite et récupérer la piste.
28. 30km86 : Au hameau de *Serre*, descendre la route à droite direction *Chalencon 7,8 km* (GR rouge-blanc).
29. 31km16 : A la dernière maison, descendre à droite le GR rouge-blanc. Attention descente dangereuse à faire en partie à pied.
30. 31km50 : A l'embranchement *Le Glo*, remonter l'ancien chemin de fer, direction *Le Cheylard 12,8 km*.
31. 39km13 : Au carrefour des routes, prendre en face et poursuivre cette route jusqu'au *Cheylard*.



## ! Recommandations

**Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !**

## Comment venir ?

### Accès routier

Depuis Saint-Sauveur-de-Montagut, suivre la D120 direction Le Cheylard puis suivre la direction des Nonières pour rejoindre le quartier La Gare.

Depuis Saint-Agrève, suivre la D21 en direction des Nonières, puis la D578 en direction du Cheylard.

### Parking conseillé

Parking de La Gare, Le Cheylard

## Accessibilité



Recommandé pour le VAE

## Zones de sensibilité environnementale



Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

### **Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents**

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzol, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.